

 INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS Montée du Docteur Chapuis B.P. 127 38209 VIENNE Cedex	  DEMANDE DE DISPENSE D'ENSEIGNEMENTS Demande de l'étudiant(e)	Référence : IFSI-04-FT Date MAJ : 28/12/2025 Validité : décembre 2030 sauf évolution législative Auteur : A. DELPECH, directrice IFSI
---	--	---

Ce document est susceptible d'évolution, à la demande de Lyon 1 Université ou du GCS inter-IFSI du Territoire Lyonnais

Conformément au projet de réingénierie de la formation en soins infirmiers défini par l'arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'état d'infirmier

« Art. 18. – Lorsqu'ils sont admis en formation, les étudiants peuvent être dispensés d'unités d'enseignement ou de semestres par le Président de l'Université après avis de la Commission d'admission.....

Ces dispenses sont accordées au regard de leur formation antérieure validée, des certifications, titres, diplômes obtenus et de leur parcours professionnel. »

Les candidats visés à l'article 18 déposent auprès de l'Université ET de l'IFSI leur demande de dispense sur la base des documents suivants :

- La copie d'une pièce d'identité
- Le(s) diplôme(s) originaux détenu(s)
- Le cas échéant, une attestation de validation d'ECTS de moins de 3 ans
- Le cas échéant, le(s) certificat(s) du ou des employeurs attestant de l'exercice professionnel de l'intéressé
- Un *curriculum vitae*
- Une lettre de motivation
- Une attestation de niveau de langue B2 française pour les candidats étrangers.

Si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif, merci de remplir et transmettre au secrétariat de l'IFSI, la demande au verso.

Cette demande doit parvenir, à l'IFSI, avant le 15 septembre, dernier délai

 INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS Montée du Docteur Chapuis B.P. 127 38209 VIENNE Cedex	  DEMANDE DE DISPENSE D'ENSEIGNEMENTS Demande de l'étudiant(e)	Référence : IFSI-04-FT Date MAJ : 28/12/2025 Validité : décembre 2030 sauf évolution législative Auteur : A. DELPECH, directrice IFSI
---	---	---

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

demande à être dispensé(e) des UE ou semestres , pour les motifs suivants :

Unités d'enseignements ou semestres	Motifs (diplômes ou parcours professionnels)

- Liste des pièces jointes

- ☐ Copie d'une pièce d'identité
- ☐ Copie des diplômes et/ou attestation de validation d'ECTS de moins de 3 ans
- ☐ Certificats des employeurs attestant de l'exercice professionnel
- ☐ CV
- ☐ Lettre de motivation
- ☐ Attestation de niveau de langue B2 française pour les candidats étrangers

Je demande à bénéficier d'une dispense d'enseignements en raison de mon parcours professionnel et/ou de formation antérieur à l'entrée en IFSI.

J'ai pris connaissance des conséquences d'une dispense, à savoir qu'aucune note ne sera attribuée aux enseignements dont je suis dispensé(e). Ils ne seront donc pas pris en compte dans le cadre d'une éventuelle compensation.

Date de la demande :

Signature de l'étudiant(e)